



Communiqué Pour diffusion immédiate

Une décision historique concernant le barrage du lac Massawippi

North Hatley, mardi le 7 août 2007 – Le Parc régional Massawippi a annoncé aujourd’hui en conférence de presse une décision historique en ce qui a trait au barrage du lac Massawippi. En effet, les 5 municipalités entourant le lac se sont récemment engagées pour le financement de la réalisation des plans et devis pour la réfection du barrage.

« Il s’agit d’une excellente nouvelle, que nous attendons depuis longtemps », affirme monsieur Pierre Levac, maire de la municipalité du Canton de Hatley et président du Parc régional Massawippi. « Les citoyens des municipalités entourant le lac Massawippi et particulièrement les riverains, se réjouiront aussi certainement d’apprendre cette nouvelle. Le niveau des eaux du lac fluctue selon les saisons et les intempéries, ce qui a un impact sur leurs propriétés et les activités nautiques. La réfection du barrage permettra de régulariser certaines situations. »

La variation du niveau des eaux a également un impact sur l’écosystème. En effet, celle-ci entraîne l’érosion des rives. Les particules de sol, chargées de matières organiques et de phosphore, sont transportées par l’eau et se retrouvent dans le lac. De plus, la fluctuation du niveau de l’eau a une influence négative sur l’implantation permanente de la végétation riveraine, dont le rôle est de filtrer les sédiments. Ces situations favorisent la prolifération des cyanobactéries.

Ainsi, les municipalités se sont engagées à une participation financière de l’ordre de 26 500 \$, tant pour couvrir l’ensemble des dépenses liées à l’élaboration des plans et devis que pour la réalisation d’études environnementales. Il est prévu que les plans et les études soient réalisés à l’automne 2007, afin que les travaux puissent être effectués dès l’année prochaine, soit pendant la période d’été 2008.

Le Parc régional Massawippi

Le Parc régional Massawippi est un organisme voué à la gestion du lac Massawippi en ce qui a trait notamment au barrage, à l’eau, aux berges du lac et à l’application des divers règlements. Il regroupe les élus des municipalités d’Ayer’s Cliff, du Canton de Hatley, de Hatley, de North Hatley et de Ste-Catherine-de-Hatley.

– 30 –

Pour information :

Monsieur Pierre Levac
Président du Parc régional Massawippi
Maire du Canton de Hatley
Tél. : 819-842-2977